

■ **Fondation communale pour l'installation à Versoix d'entreprises, d'artisanats et de commerces.**  
à Versoix, entreprise de droit public (FOSC du 15.11.2000, p. 7771). Les pouvoirs de Sanz Claude, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Schneckenburger René, membre du conseil, jusqu'ici secrétaire, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Botteron Gilbert, de Môtiers, à Versoix, est membre et secrétaire du conseil avec signature collective à deux.  
Journal no 5910 du 17.05.2004  
(02273654 / CH-660.1.371.995-3)